

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1919)  
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

(Section cantonale de la Société pédagogique romande)

**Fondée en 1867**



Président pour 1919-1920 : M. M. HOCHSTÆTTER

3, Rue Saint-Ours.

EDUCATION



INSTRUCTION

PROGRÈS

### SOMMAIRE DU N° 3.

Le Collège et l'opinion (*suite et fin*), par Max Hochstætter. — Séance du mercredi 19 novembre 1919. — Une prime à nos lecteurs. — Convocation à la séance du mercredi 17 décembre 1919. — Communications du Comité.

*Il sera rendu compte de tout ouvrage nouveau qui nous sera adressé.*



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

### Sommaire du N° 3.

Le Collège et l'opinion (*suite et fin*), par Max Hochstætter. — Séance du mercredi 19 novembre 1919. — Une prime à nos lecteurs. — Convocation à la séance du mercredi 17 décembre 1919. — Communications du Comité.

### Le Collège et l'opinion.

(*Suite et fin*)

#### F. Rapport des maîtres avec les élèves et leurs parents.

a) *Des rencontres amicales de collégiens d'une même classe, sous la direction de leur maître, en dehors des leçons, vous paraissent-elles désirables ?*

Oui  $83 \frac{0}{10}$  ; non  $10 \frac{1}{2} \frac{0}{10}$  ; pas de réponse  $6 \frac{1}{2} \frac{0}{10}$ .

Pour tout ce qui concerne les rencontres entre élèves et maîtres, parents et maîtres, surtout ne pas faire d'organisation officielle ; laisser à chaque maître, à sa classe, l'initiative et le soin de cette organisation. Mais se rappeler :

1° que plus ces rencontres compteront de participants, moins elles seront utiles au point de vue éducatif ;

2° surtout que ces entrevues, ces entretiens, utiles et désirables à tous égards et qui seront un élément d'action du maître sur l'élève *lui prendront du temps*. Il ne suffit pas ici comme partout ailleurs de proposer des réformes ; il faut envisager leurs conditions.

*Un professeur.*

Plusieurs correspondants parlent dans le même sens et disent : « surtout pas de réglementation ». Je dois ajouter que les auteurs du questionnaire n'ont jamais songé à une organisation officielle ni à une obligation quelconque.

C'est à la suite de plusieurs courses qu'un bon esprit régna dans notre volée. Les rapports entre maîtres et élèves restaient toujours res-